

LA BANQUE ALIMENTAIRE DE NAMUR – LUXEMBOURG

Asbl Banque Alimentaire des Provinces de Namur et de Luxembourg (BANL)



Éditorial

Perspectives et impact sociétal

Ne pas se moquer, ne pas se lamenter, ne pas détester, mais comprendre.

Baruch SPINOZA

La situation actuelle reste préoccupante.

En effet, d'une part, la hausse de l'inflation et des prix de l'énergie continue d'avoir un impact significatif sur le niveau de vie des personnes qui, pour beaucoup d'entre elles, éprouvent toujours des difficultés à satisfaire leurs besoins fondamentaux en alimentation, habillement, chauffage et soins de santé.

D'autre part, la tendance à la baisse des excédents de l'industrie agro-alimentaire ainsi que des fonds européens se confirme pour 2024.

On peut donc s'attendre malheureusement à une augmentation des besoins en aide alimentaire et en produits d'hygiène dans les prochains mois, ce qui renforcera encore le rôle sociétal des Banques alimentaires.

A ce sujet, il a été prouvé récemment par la Haute École VIVES, dans le cadre de la détermination de la valeur du « *Social Return on Investment* » du projet sociétal des banques, que l'aide fournie par celles-ci va bien au-delà de la simple satisfaction du besoin primaire de nourrir les personnes, mais qu'elle leur permet également de se focaliser sur d'autres aspects importants de la vie, tels que la scolarisation et les soins de santé.

Suivant cette étude, pour 1 EUR investi, la valeur sociétale ajoutée des Banques Alimentaires s'élèverait à 7,92 EUR.

C'est partiellement dans ce contexte que la *Fédération belge des banques alimentaires* a investi dans un nouveau dépôt pour la BANL dont l'inauguration fait l'objet des pages suivantes. On découvrira ensuite un bref aperçu des Réseaux Sociaux du Namurois et du Luxembourg, une description d'une nouvelle entité caritative originale et un court appel aux dons, nerfs de la guerre.

Sommaire

Éditorial p. 1

Inauguration du nouveau
dépôt de la BANL

pp. 2 - 5

Relais social urbain namurois
pp. 6 - 7

Relais social intercommunal
de la province de Luxembourg
pp. 8 - 9

La petite goutte pp. 10 - 11
Appel à soutenir la BANL
p. 12

Le Relais Social Intercommunal de la Province de Luxembourg (RSLux)



C'est quoi un Relais Social ?

Actuellement, 9 Relais Sociaux (7 Relais Urbains et 2 Relais Intercommunaux) existent en Wallonie. Un des derniers nés, créé le 24 juin 2021, lors de l'AG constitutive, est le Relais Social Intercommunal de la Province de Luxembourg (RSLux). Contrairement, à ses homologues urbains qui ont une compétence d'arrondissement, le RSLux intervient sur l'ensemble de la province de Luxembourg. Son champ d'action correspond à 4.500 km².

Le public-cible du RSLux, tout comme celui des autres relais sociaux, est les personnes en grande précarité et en exclusion sociale. Le RSLux coordonne des projets qui permettent aux partenaires (41 en 2023) issus du secteur privé et du secteur public de lutter contre la grande précarité et l'exclusion sociale, qui permettent le passage de l'urgence vers l'insertion. En 2023, le RSLux est aussi opérateur de trois projets : le Housing First, Capteur logement et les Équipes d'Accompagnement Social Inondations (DASI).

Outre les axes de travail communs aux différents relais, comme l'hébergement d'urgence, l'urgence sociale, le travail de rue et l'accueil de jour, le RSLux développe des projets spécifiques en partenariat avec différentes associations/institutions comme le projet Sécurité sociale de l'alimentation, Manger demain, SAT – Salut à ToIT, le dénombrément...

Subventionné par la Région Wallonne, dont la Ministre de tutelle est Mme Christie Morreale, le challenge majeur du RSLux est de pouvoir développer de nouveaux projets avec des subsides très réduits (l'enveloppe 'projets' est de 108.000 €, les frais de fonctionnement annuels de 27.000 €) et une équipe « coordination » de 1,5 ETP pour couvrir l'ensemble du territoire provincial. Mais n'oublions pas le slogan de la Province de Luxembourg : une ardeur d'avance ! Les associations publiques et privées démontrent une volonté importante de travailler ensemble et d'unifier leurs forces, motivations et compétences, afin de lutter contre la précarité et toutes formes d'exclusion sociale, c'est ce qui fait la force du territoire luxembourgeois !



L'aide alimentaire en Province de Luxembourg, ça existe ?

L'aide alimentaire en Province de Luxembourg est distribuée par les CPAS, Les Maisons Croix-Rouge, Solidarité Aubange, Cœur en Marche, Solidarité Libramont et Saint-Vincent de Paul. La Province compte 2 Restos du Cœur (Marche-en-Famenne et Arlon). Alimen'T, coordonne, entre autres, l'aide alimentaire à destination des CPAS et des associations, organise la logistique des surplus alimentaires et organise et structure l'aide alimentaire en provenance du FEAD et de la BANL en proposant une solution logistique de stockage, de manutention, de conditionnement et de livraison.

Le RSLux et l'aide alimentaire, c'est-à-dire ?

Le RSLux participe depuis plus d'un an à la réflexion portant sur la Sécurité Sociale de l'Alimentation (SSA), avec comme partenaires principaux, le MOC Luxembourg, Bette local asbl, Nature Attitude, les équipes populaires et « de la graine à l'assiette ». De cette réflexion, un appel à projet a été rentré et le projet **Manger demain** va bientôt voir le jour.

Sécurité sociale de l'alimentation (SSA), c'est quoi ?

Inspirée de la sécurité sociale de la santé, la SSA, projet d'ampleur porté par de nombreuses associations en Belgique (le collectif SSA), vise à financer la transition du système alimentaire et à garantir l'accès à l'alimentation pour tou.te.s.

La sécurité sociale de l'alimentation est une proposition qui consiste à construire une institution publique, inspirée de la sécurité sociale de la santé avec trois objectifs (CréaSSA, décembre 2022).



FIAN Belgium :

1. augmenter le budget alimentaire des ménages ;
2. dégager des financements pour la transition des systèmes alimentaires ;
3. démocratiser le contrôle politique de l'alimentation.

Elle s'appuie sur trois piliers :

1. une cotisation proportionnelle aux revenus;
2. une redistribution universelle;
3. un conventionnement démocratique vers des produits durables, justes et en circuits courts.

La mesure est à la fois porteuse de transformations sociales, économiques et écologiques, tout en étant faisable et réaliste. Elle s'appuie sur des acteurs et des projets de terrain.

Le projet 'Manger demain', c'est quoi ?

Cet appel à projet *solidaire et local*, lancé par Mme la Ministre Céline Tellier, a pour objectifs :

1. L'accessibilité à une alimentation de qualité pour le plus grand nombre par la mise en place d'une caisse de solidarité doublée et l'approvisionnement des épiceries sociales ou des restaurants sociaux en produits de qualité ;
2. La fidélisation des clients des associations de producteurs locaux et des nouveaux clients ;
3. Le renforcement pratique et les stratégies de communication.



L'alimentation durable en **Wallonie**

Cet appel à projet permettra d'offrir à des bénéficiaires de l'aide alimentaire, l'accessibilité à des produits locaux de qualité, parfois inconnus, frais ou en vrac. L'objectif principal est de permettre la découverte de ces produits et d'augmenter les variétés de produits alimentaires proposés aux bénéficiaires d'une épicerie sociale de la province.

Les challenges du RSLux pour les années à venir

Nombreux sont les challenges qui attendent le dernier né des Relais Sociaux ! En province de Luxembourg, les challenges porteront sur l'hébergement d'urgence, le travail d'avant-première ligne de soins, le dénombrement des personnes « sans-chez soi », la lutte contre la précarité invisible, l'urgence sociale et notamment l'aide alimentaire. Ces challenges devront porter principalement sur l'accessibilité aux aides sociales, psychologiques, matérielles, de santé... pour les personnes les plus démunies de la province. Il semble essentiel pour le RSLux que cette aide fonctionne sur le principe de « l'aller vers », afin de tenter d'aider toutes les personnes en situation de grande précarité qui ne fréquentent pas ou ne sont pas connues des différents services. « Aller vers » permettra de tenter d'éradiquer la précarité invisible bien connue, mais non identifiée en milieu rural, territoire d'actions du RSLux.